

LE MAGAZINE D'XLHABITAT

votre Office Public de l'Habitat des Landes

N° 26 / Juin 2025



NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

Lucas Evandro

en pince pour le cirque !

XLHabitat

ACTUALITÉS - P 3

Assurance locative :
elle est obligatoire !

ÇA M'INTÉRESSE - P 8

Elles ont échangé
leur logement

EN PRATIQUE - P 10

Synthèse de l'enquête
de satisfaction 2025

ÉDITO



Un été sous le signe du vivre ensemble

L'approche de l'été signifie être vigilant et anticiper les dangers liés à cette période, qu'il s'agisse de fortes chaleurs ou de barbecues mal maîtrisés, le risque incendie est présent et peut s'avérer dramatique lorsqu'on vit en résidence, sans compter les nombreux aléas qu'il entraîne (évacuation, relogement, problème d'assurance...). Vigilance et prévention doivent être les maîtres mots pour garantir la sécurité de la communauté. La bienveillance compte également. En cas de canicule, penser aux personnes seules, handicapées et/ou fragiles, prendre des nouvelles ou proposer son aide, c'est aussi cela le bien vivre ensemble.

Bien vivre ensemble, pour XLHabitat, cela se traduit par faciliter le quotidien des locataires. Aussi, les équipes sont-elles engagées, depuis plusieurs mois déjà, sur la refonte du portail locataires, afin d'apporter toujours plus de service et de réactivité dans le traitement de vos demandes. Ce nouveau portail, en phase de finalisation, sera opérationnel avant la fin de l'année.

Enfin, pour bien vivre ensemble, il s'agit de pouvoir proposer des logements fonctionnels et adaptés. Même si le contexte du logement social demeure tendu (le cap des 13 000 demandes en attente a été dépassé) les efforts soutenus de l'Office permettent de livrer cet été pas moins de 140 logements répartis entre Linxe, Biscarosse et Mont-de-Marsan.

Bien vivre ensemble est l'affaire de chacun et de tous pour une réussite commune et partagée.

Je vous souhaite un bel été.

Xavier FORTINON

Président du Conseil départemental des Landes

Président d'XLHabitat, Office Public de l'Habitat des Landes

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 3

Assurance locative : elle est obligatoire !

Retour en images sur l'inauguration
de Grândola

Régularisation des charges locatives

ÇA BOUGE PRÈS DE CHEZ VOUS 4

Résidence « L'Écureuil » - Saint-Paul-lès-Dax 4

Résidence « Le Domaine de Linça » - Linxe 5

Opérations d'embellissement des résidences 6

QUARTIER LIBRE 7

Les 20 ans du salon de coiffure de Geaune,
un bail commercial qui dure !

ÇA M'INTÉRESSE 8-9

Elles ont échangé leur logement

EN PRATIQUE 10

Synthèse de l'enquête de satisfaction 2025

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT 11

Portrait de **Lucas Evandro Farias Dasilva**

À VOTRE SERVICE 12

Deux nouveaux gardiens sur l'antenne de Dax



Vivre ici / N° 26 / juin 2025

Le magazine d'XLHabitat, votre Office Public de l'Habitat des Landes

XLHabitat, 953 avenue du Colonel Rozanoff
BP 341, 40011 Mont-de-Marsan cedex
Tél. 05 58 05 31 31 / www.xlhabitat.org

Directrice de la publication : Maryline Perronne

Responsable de la communication : Christelle Corolleur

Rédaction : Service communication d'XLHabitat, agence eden

Conception / réalisation : agence eden

Crédits photos / illustration : Pierre-Louis Douère, Service communication
d'XLHabitat, Sébastien Arnouts, Freepik, Sébastien Zambon (édito)

Impression : Sodal.

Tirage : 11 500 ex. - N°ISSN : 2428-9868. Dépôt légal : juin 2025.





Assurance locative : elle est obligatoire !

Un dégât des eaux ou un incendie peuvent vite arriver. Pensez à transmettre votre attestation d'assurance habitation multirisques.

Vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à votre logement et/ou à l'ensemble de l'immeuble. Pour cela, vous devez assurer votre logement en souscrivant une assurance habitation, renouvelable chaque année, et dont **l'attestation est à transmettre à XLHabitat**, soit en la déposant dans nos locaux, ou en l'envoyant par mail à assurances@xlhabitat.org ou encore en l'adressant par courrier à :

XLHabitat – Service Gestion Locative
953, avenue du Colonel Rozanoff BP341
40011 Mont-de-Marsan cedex



> À SAVOIR

Le défaut d'assurance est une cause de résiliation de bail. Si vous n'êtes pas assuré(e), en cas de sinistre, vous serez tenu(e) responsable des dégâts occasionnés.

Retour en images sur l'inauguration de Grândola

Le 26 avril dernier, en présence de nombreux élus et institutionnels, était inaugurée la résidence Grândola, vaste opération immobilière d'un genre nouveau, située à Tarnos.

Plus qu'une simple résidence, c'est un véritable projet social, éco-responsable qui était ainsi dévoilé. Outre ses 108 logements, Grândola accueille également différentes activités solidaires ainsi que des espaces partagés accueillants (un café, un roof top...), un concept innovant, unique en France signé par le cabinet d'architectes et d'urbanistes Samazuzu.



Régularisation des charges locatives 2024

Vous avez reçu de façon décalée la régularisation des charges 2023 en février 2025 du fait d'un changement du logiciel de gestion et de retard du gouvernement dans la transmission des données liées au bouclier tarifaire. En ce qui concerne la régularisation des charges 2024, **elle interviendra au mois d'octobre 2025.**

Qu'entend-on par régularisation des charges locatives ?

Vous réglez mensuellement ce que l'on appelle « des provisions de charges » qui couvrent vos dépenses d'eau, d'électricité, de chauffage et d'entretien des équipements, mais également, les dépenses relatives à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et celles concernant l'entretien des parties communes et des espaces verts. Chaque année, XLHabitat compare les provisions de charges versées aux dépenses réelles, une procédure appelée régularisation des charges locatives et vous fait payer ou rembourser la différence.





Résidence « L'Écureuil » Saint-Paul-lès-Dax



La mascotte de la résidence a été conservée et s'est elle aussi refait une beauté !



Vaste réhabilitation pour cette résidence « historique » construite en 1969 et qui compte 16 logements collectifs. Les travaux, menés par Architransition et débutés fin 2024, s'achèveront en septembre 2025.

Objectif principal : optimiser la performance énergétique

Avant travaux, les logements présentaient un classement en E (238 kWhEP/m²/an). Après travaux, leur performance énergétique sera nettement améliorée (90 kWhEP/m²/an), soit une étiquette énergétique de classe B, ce qui correspond à un vrai « bond » en termes d'efficacité. À la clé, pour le locataire, outre le confort des habitations, une économie immédiate sur les charges, puisqu'on estime qu'une réhabilitation thermique contribue à faire baisser d'environ 30% les dépenses énergétiques.

Si ce volet énergétique est l'un des principaux enjeux du chantier, la qualité de service des parties communes (accessibilité, interphones, éclairage...) n'est pas oubliée et fait également partie de ce vaste programme de réhabilitation.

Améliorer le confort au quotidien

Les attentes et demandes des locataires, qui portaient sur l'agrandissement des surfaces, ont été entendues. Ainsi, les « séchoirs » ont été isolés et fermés par une fenêtre et le muret a été supprimé ce qui permet d'augmenter la surface de la buanderie.

Des aménagements à destination des seniors ont également été réalisés avec l'installation de douches en remplacement des baignoires.

Un impressionnant bouquet de travaux

Au final, la somme de travaux réalisés est longue, nous pouvons en citer quelques-uns :

- ✓ rénovation de la toiture et son isolation,
- ✓ isolation thermique par l'extérieur,
- ✓ remplacement des portes d'entrée, fenêtres et volets,
- ✓ remplacement des chaudières par des pompes à chaleur collectives,
- ✓ réhabilitation des installations électriques,
- ✓ accessibilité des halls d'entrée,
- ✓ renforcement et agrandissement des balcons.

BUDGET

- **Coût de l'opération** : 1 341 000 € TTC pour 16 logements collectifs soit 83 813 €/logement.
- **Subventions** :
 - État : 64 000 €
 - Conseil départemental des Landes : 160 000 €
 - Grand Dax Agglomération : 48 000 €



M. Yohan Wadoux

“ Je suis locataire à la résidence l'Écureuil depuis 8 ans.

Tous ces travaux, la résidence en avait bien besoin !

Ils sont intervenus dans mon logement, tout n'est pas tout à fait terminé, il reste la pompe à chaleur, quelques peintures, sinon tout le logement a été refait : les sols, les radiateurs, les volets, l'isolation par l'extérieur, le balcon... La différence est nette, c'est 100 fois mieux qu'avant. Cela permet de mieux vivre à l'intérieur de son logement. Nous avons désormais hâte que le chantier se termine pour en profiter pleinement ! ”



Résidence « Le Domaine de Linça » Linxe

Une toute nouvelle résidence « Le Domaine de Linça » sera livrée courant juin. Il s'agit d'un programme mixte, réalisé avec différents opérateurs (dont XLHabitat) combinant accession libre et locatif social, situé à cinq minutes du centre-bourg de Linxe.

Le contexte

Dans le cadre d'un projet global de construction de 67 logements, le groupe immobilier Edouard Denis a sollicité XLHabitat afin d'étudier la faisabilité d'une opération de construction de 15 logements. Ainsi, sur les trois bâtiments que compte l'ensemble immobilier, un est doté de 15 logements et réservé au logement social locatif. Construit et géré par XLHabitat, ce bâtiment situé au 3 rue du Palot est en R+2 desservi par un ascenseur et compte 7 T2 d'environ 49 m², 6 T3 d'environ 66 m² et 2 T4 d'environ 80 m², chacun doté d'un balcon.

Les atouts de la résidence

Situé à Linxe, à proximité immédiate des commerces et services, le Domaine de Linça offre à ses habitants un cadre de vie verdoyant et résidentiel, à travers une architecture sobre et des matériaux soignés. La façade, habillée d'un élégant enduit blanc avec bardage en bois, se veut chaleureuse et s'intègre parfaitement à l'environnement extérieur où des espèces et végétaux ont été conservés afin de créer un écrin de verdure naturel, propice au calme et à la sérénité.

Architecte : AM Architecture



BUDGET

- **Coût de l'opération :** 1 823 288 €
- **Subventions :**
 - État :** 29 500 €
 - Conseil départemental des Landes :** 51 000 €
 - Action Logement :** 15 000 €



La Forêt à Vieux-Boucau

Au menu, ravalement des façades et végétalisation des extérieurs !

Des résidences rafraîchies

Dans le cadre de son plan d'entretien pluriannuel du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie et du quotidien des locataires, XLHabitat a mené dernièrement plusieurs opérations de ravalement de façade dont celles sur les résidences Morancy à Dax, Magenta à Moliets et La Forêt à Vieux-Boucau.



Des végétaux en pied d'immeuble

Les habitants de la résidence Village neuf à Geaune ont souhaité « verdier » leur environnement. Pour cela, ils ont installé des jardinières en pied d'immeuble pour le plus grand plaisir de tous les locataires, petits et grands qui apprécient ces îlots de verdure.

Un grand merci pour cette belle initiative qui contribue à embellir « naturellement » le cadre de vie environnant !





Les 20 ans du salon de coiffure de Geaune, un bail commercial qui dure !

Le saviez-vous ? En plus de logements locatifs destinés aux particuliers, XLHabitat propose également aux professionnels (commerçants, activités libérales) des locaux commerciaux. Le salon de coiffure « C'L'évidence » situé au rez-de chaussée de la résidence Hôtel de Ville à Geaune en est un exemple. Créé par Laetitia Dezest, il a fêté dernièrement ses 20 ans d'existence. Retour sur un bel exemple de réussite d'un commerce de proximité.



C'est l'histoire d'une petite entreprise qui ne connaît pas la crise, ou du moins l'a bien traversée ! Laetitia Dezest, native de Geaune, 700 habitants, souhaitait s'installer dans son village natal. Aussi, lorsqu'elle a appris qu'un local proposé par XLHabitat était disponible, elle n'a pas hésité.

« C'était une grande surface commerciale, qui nécessitait des travaux d'aménagement. Je l'ai tout d'abord divisée en deux pour créer le salon de coiffure, puis en 2012, j'ai fait une extension pour installer un institut de beauté, des activités complémentaires » explique Laetitia qui emploie deux salariées.

« Au niveau aménagement et travaux, XLHabitat a toujours répondu à mes demandes. Ils ont mis en place le double vitrage, ont refait les faux plafonds et installé de nouveaux volets roulants extérieurs », explique la cheffe d'entreprise. Une seule sollicitation n'a pu être honorée, Laetitia l'explique : « je souhaitais à terme être propriétaire de mon local car, comme tout locataire, je subis les hausses de loyers et cela fait 20 ans que je loue, j'avais donc sollicité XLHabitat pour acheter, mais on m'a dit que cela n'était pas possible. C'est dommage. »

Laetitia rappelle l'importance du maintien du commerce local. « J'ai une clientèle fidèle diversifiée, que je connais bien : des femmes, mères de famille, des seniors, des élèves du collège où mes enfants sont scolarisés, beaucoup d'hommes aussi car j'ai un poste de travail spécifique pour eux. » Forcément, cela crée des liens... Elle raconte ainsi ce beau moment spécialement dédié à une cliente. « Mes salariées et moi avons souhaité chouchouter une cliente qui, pour des raisons médicales, devait se faire couper les cheveux très courts. Pour l'accompagner " en douceur " dans ce moment compliqué pour elle, nous lui avons concocté une petite soirée " mojito/ plateau de charcuterie " au salon. »

C'est aussi cela le commerce de proximité, des relations qui se créent et la bienveillance. « Une vraie richesse », conclut Laetitia.



Elles ont échangé leur logement

Agrandissement de la famille, mutation, séparation, enfants qui partent en étude, les multiples évolutions et aléas de la vie personnelle, familiale ou professionnelle peuvent amener votre logement à ne plus être adapté à vos besoins. En changer est désormais simplifié via la mise en place d'une bourse d'échange de logements sociaux proposée aux locataires des Landes, Gironde et Pyrénées-Atlantiques. Johanna Philippe et Agnès Rajain, toutes deux locataires à Soustons, ont testé et témoignent de leur expérience.



Johanna est très enthousiaste lorsqu'elle parle de son nouveau logement, une maison avec trois chambres, un jardin et un garage. C'est effectivement son nouveau cadre de vie depuis qu'elle a troqué son appartement, devenu trop petit, pour cette maison.

« J'étais auxiliaire de vie au service d'Agnès (Rajain), 62 ans, qui habitait cette maison. Je l'aidais notamment pour la toilette car la salle de bain est située à l'étage, ce qui était peu pratique voire dangereux pour Agnès. Moi, je vivais avec mes deux enfants dans un appartement avec deux chambres seulement, on était un peu à l'étroit. C'est une amie qui m'a parlé de la possibilité d'échanger son logement. Nos logements respectifs convenaient tout à fait aux besoins de l'une et l'autre. J'en ai discuté avec Agnès, avec sa fille aussi, et nous avons entamé les démarches. Cela a été un peu poussif au départ car c'est relativement récent (NDLR : la plateforme a vu le jour en mars 2024) donc cela a pris quelques mois, mais au final quel bonheur ! Je suis ravie !



Mes deux enfants, qui seront bientôt ados ont chacun leur chambre, j'ai un garage, pratique pour ranger les vélos. Bref que du positif et je sais qu'Agnès est heureuse elle aussi. »

Oui, Agnès est entièrement satisfaite elle aussi, elle le raconte. « J'ai 62 ans et effectivement la salle de bain avec baignoire à l'étage, ainsi que la taille de la maison n'était plus adaptée pour une personne seule comme moi. Lorsque Johanna m'a proposé de troquer son appartement contre ma maison, ça me convenait à 100%. Certes, j'ai dû abandonner quelques meubles – que j'ai laissés à Johanna – mais sur le principe, cet échange arrangeait tout le monde ! L'appartement est pour moi beaucoup plus pratique à vivre au quotidien, j'ai pu rapidement prendre mes marques dans ce nouvel environnement et je m'y sens vraiment bien ! »

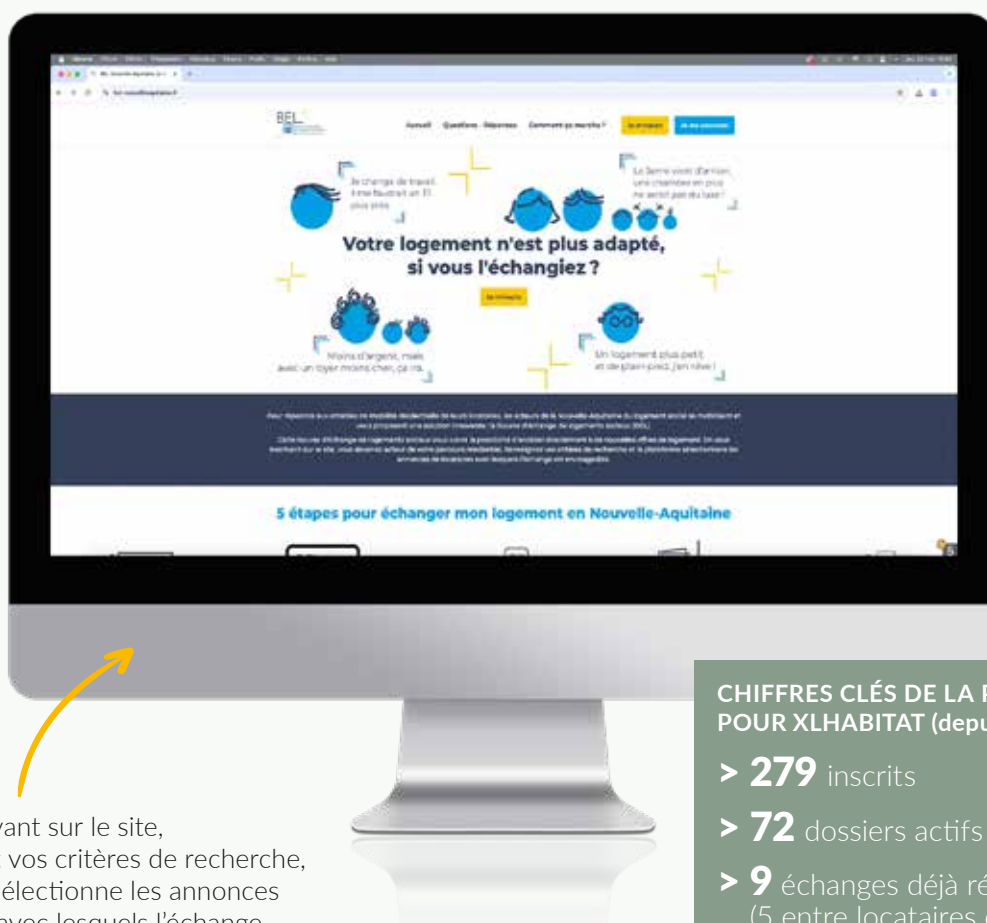


BEL,

la bourse d'échange de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine



C'est une plateforme relativement récente (mars 2024) qui permet d'accéder à des offres de logement. Elle est à retrouver à cette adresse : <https://www.bel-nouvelleaquitaine.fr/>



En vous inscrivant sur le site, en renseignant vos critères de recherche, la plateforme sélectionne les annonces des locataires avec lesquels l'échange est envisageable.

CHIFFRES CLÉS DE LA PLATEFORME BEL POUR XLHABITAT (depuis son lancement)

- > **279** inscrits
- > **72** dossiers actifs
- > **9** échanges déjà réalisés (5 entre locataires d'XLHabitat, 4 avec d'autres bailleurs)

> 5 étapes pour échanger son logement en Nouvelle-Aquitaine



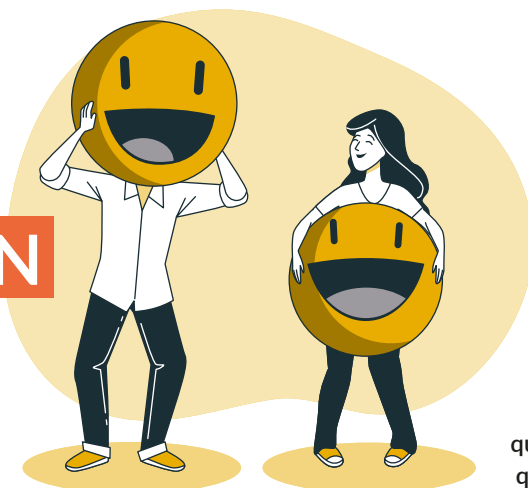
L'échange de logement est soumis à conditions et à analyse du dossier par le bailleur.



Synthèse de l'enquête de satisfaction 2025

Du 7 au 18 avril dernier, était organisée une enquête annuelle visant à évaluer la qualité de service proposée par XLHabitat à ses locataires. Sa réalisation a été confiée à la société ENSOME qui a contacté un panel représentatif de 2001 locataires. Les réponses, anonymes, permettent d'identifier d'éventuels problèmes et les corriger. XLHabitat tient à remercier les locataires interrogés pour leur participation et l'accueil réservé au prestataire en charge de l'enquête, dont les chiffres clés sont à retrouver ci-dessous.

TAUX DE SATISFACTION GLOBAL



89,6 %

en 2025 (89,5 % en 2024).

Le taux de satisfaction
chez les autres bailleurs
se situe en moyenne à

78,2 %

XLHabitat fait donc bien mieux
que la moyenne et 0,1 % mieux
qu'en 2024.

Les chiffres sont stables concernant la qualité de vie dans les résidences, la tranquillité de l'environnement, globalement la qualité de vie du quartier. **Les points positifs portent globalement sur le logement**, 81,3 % des locataires en sont satisfaits (80,1 % en 2024).

87,2 % des locataires se déclarent également satisfaits de son rapport qualité/prix (84 % en 2024). On note également une satisfaction en légère hausse sur le suivi et le traitement des demandes, même si des efforts restent encore à faire. Petit recul du taux de satisfaits à noter sur le montant des charges – et cela apparaît assez logique par rapport au contexte d'inflation – il passe de 78,8 % en 2024 à 74,3 % mais reste supérieur à la moyenne (71,7 %).



Les points à corriger concernent principalement les nouveaux entrants, la satisfaction relative à l'entrée dans le logement a légèrement baissé : les informations sur le fonctionnement des équipements du logement (le taux de satisfaction recule de 8,5 % en 2025, à 85,9 % vs 94,4 % en 2024), les interlocuteurs, ainsi que l'état général et la propreté du logement.

D'autres données intéressantes proviennent du profil du locataire, ancienneté du bail et âge de la personne. **Le Net Promoter Score* est très bon sur les locataires de plus de 60 ans (16,2 %)**, moins bons sur ceux âgés de 31 à 40 ans (-5,6 %). Que ce soit sur l'ancienneté du bail (moins de 1 an et 20 ans et plus) ou l'âge des locataires, les indicateurs de satisfaction sont tous au beau fixe concernant l'accueil du bailleur, l'amabilité des interlocuteurs et la facilité d'accès au bon interlocuteur où ils dépassent allégrement les 85 % de satisfaction. Les chiffres sont un peu moins bons concernant le **suivi et le traitement de la demande, où ils tournent autour de 60 – 70 %**. Enfin, concernant la taille des résidences, dans les ensembles comprenant 100 à 299 logements, c'est sur la propreté générale des espaces communs de l'immeuble que la satisfaction est moyenne avec un score de 58,3 % comparativement aux autres tailles de résidence où elle tourne autour des 70 %. Dernier critère concernant l'information et la communication, que ce soit sur les petits ou les grands immeubles, quelle que soit l'ancienneté de la résidence, les scores de satisfaction sont très bons et tournent autour de 87 à 95,8 %. **Réjoignons-nous même d'un score record, 100 % des locataires des résidences de 100 à 299 logements se déclarent satisfaits du contenu du magazine Vivre Ici !**

*Le Net Promoter Score est un indicateur qui mesure la satisfaction en se basant sur une question : recommanderiez-vous le service/l'organisme à un proche ou à un collègue ?



Lucas Evandro en pince pour le cirque !

Lucas Evandro Farias Dasilva, 11 ans, réside depuis un an avec sa famille quartier La Pince à Saint-Paul-lès-Dax. Inscrit à l'école de cirque de Capbreton, il nous présente sa passion pour le cirque en général et le hula hoop en particulier, en se prêtant au jeu de l'interview, en compagnie de sa maman.

Comment ta passion du cirque est-elle née ?

« Un jour, nous sommes allés dans un magasin de jouets pour acheter un cadeau à mon frère et j'ai demandé à ma mère si elle pouvait m'acheter des cerceaux. Je me suis alors entraîné à la maison en regardant des tutos sur internet et depuis, tous les jours, je me perfectionne en regardant des vidéos. »

Raconte-nous ta participation au Festival international des artistes de cirque de Saint-Paul-lès-Dax

« J'ai été sélectionné pour le Festival de Saint-Paul-lès-Dax qui se tenait du 13 au 16 mars dernier, grâce à un casting "improvisé". J'ai créé ma chorégraphie pour la représentation en un mois avec le montage de la musique, pour cela je me suis inspiré des artistes du Cirque du Soleil* et les juges ont beaucoup apprécié ma chorégraphie ! Lors de ma représentation au festival, j'étais accompagné d'une troupe de danseuses et de jongleurs de diabolos. Cela demande du temps et un investissement important : l'achat de matériel, plusieurs allers-retours dans la semaine à l'école de cirque de Capbreton pour les entraînements, bref beaucoup d'investissement – surtout pour ma maman ! »

Qu'est-ce que tu as le plus aimé ?

« La représentation devant le public, je n'ai pas le trac, j'ai l'habitude, avant je dansais avec une grande troupe, j'ai fait ça durant 6 ans et j'ai aussi joué au rugby. »



Qu'aimerais-tu faire plus tard ? Continuer le cirque et en faire ton métier ?

« Je rêve de partir au cirque Maximus et rejoindre un jour le Cirque du Soleil. Prochainement, je pars à Paris pour le casting de La France a un incroyable talent » !

*Le Cirque du Soleil est une compagnie québécoise de divertissement artistique spécialisée en cirque contemporain, connue et reconnue au niveau international.

Souhaitons bonne chance à Lucas Evandro dans la suite de son beau parcours.

Être sélectionné au Festival international des artistes de cirque de Saint-Paul-lès-Dax était déjà un premier succès en soi car seuls les meilleurs artistes de cirque s'y côtoient.

Mais l'étape suivante, le casting de l'émission TV bien connue « La France a un incroyable talent » est également une belle opportunité de démontrer que... nos locataires ont du talent !



Philippe Pedroso



Joachim Marcq et Vania Nogueira Martins



À VOTRE SERVICE

Deux nouveaux gardiens sur l'antenne de Dax

Philippe Pedroso connaît bien le métier de gardien qu'il exerce depuis une quinzaine d'années, auparavant en région parisienne. La mutation de sa conjointe l'a amené dans les Landes, où il s'occupe des résidences « Lespes » et « Les Tonnelliers » à Dax depuis fin janvier.

Au quotidien, Philippe gère 214 logements répartis sur les deux sites qui se jouxtent. Si certaines missions sont identiques à son poste précédent, au sein du parc XLHabitat, elles s'avèrent beaucoup plus diversifiées. « Il y a davantage de services proposés aux locataires. On réalise des interventions, on effectue des dépannages, il faut parfois improviser. Lors de mon précédent emploi de gardien en région parisienne, on faisait appel systématiquement à des sociétés, du coup les délais de réponse étaient rallongés et forcément, les locataires moins contents. »

Cette polyvalence, Philippe l'assure : « elle me convient bien ». Et cela se passe bien aussi avec les locataires. « La plupart sont gentils, ouverts et respectueux. En exerçant ce métier, je m'aperçois de son utilité. Les journées sont chargées et denses. C'est un travail prenant mais passionnant, à la fois physique et technique. » précise-t-il.

Certains locataires n'imaginent pas l'étendue des missions d'un gardien de résidence. « Ils ne savent pas tout ce que l'on gère. Certes, ils nous voient sur le terrain, mais il y a aussi toute la partie administrative, le travail de bureau, qu'ils ne voient pas et qui occupe une part importante de la mission ».

Philippe est un gardien heureux, épanoui. « Lorsque je rentre chez moi le soir, je suis fatigué mais content de mes journées. Je me dis que les choses avancent ! » conclut-il.

Joachim Marcq est gardien au quartier Séron - Le Gond et vient seconder Vania Nogueira Martins déjà en place. Il a débuté sa mission en janvier 2025 et lui aussi était gardien auparavant, pour un bailleur social en Normandie.

Joachim gère 265 logements en duo avec Vania. Il est venu en renfort dans le cadre de la prochaine réhabilitation de la résidence qui va amener une surcharge de travail au gardien en place, Vania. Au niveau de ses différentes missions, il partage avec Philippe un même constat. « J'avoue que j'ai été un peu surpris de l'ensemble des tâches dévolues au gardien. Il y a pas mal de petites choses que je sais faire; d'autres un peu plus complexes ou techniques comme régler un volet roulant ou changer une prise électrique. Il s'agit alors d'étendre son champ de compétences afin d'avoir le moins recours possible à des entreprises extérieures pour réduire les délais d'intervention. C'est un défi, un challenge d'être multifonctions, mais ça me plaît » reconnaît-il.

En cela, le binôme qu'il forme avec Vania aide. Il reconnaît avoir réussi à prendre ses marques rapidement grâce à Vania qui l'a présenté aux locataires, a fait le lien. « Le binôme facilite l'intégration que ce soit avec les locataires ou avec les collègues et surtout... il y a du travail pour deux ! » explique-t-il.

Joachim lui non plus, ne regrette pas son installation récente (un peu plus de six mois) dans les Landes. « Je suis content de mon nouveau choix de vie. Je suis bien dans mon métier, sur le lieu où je l'exerce, et ça se passe bien aussi avec les collègues donc tout va bien » ajoute Joachim. Tout comme Philippe, il a son métier chevillé au corps et partage un même credo « répondre et satisfaire les demandes des locataires le mieux et le plus rapidement possible ! »